



Août 2012

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) ne préconise pas de nouvelles dépenses fédérales. Nous favorisons plutôt le financement prévu pour les infrastructures fédérales et nous souhaitons une hausse de ces fonds. Le gouvernement fédéral peut diriger l'économie canadienne sur la bonne voie pour assurer sa croissance future en améliorant les infrastructures municipales et les réseaux de transport, afin de faciliter le déplacement des biens et des travailleurs. Un élément clé de cette démarche est le concept des «villes intégrées», dans lequel les emplois, le transport collectif et le logement sont étroitement liés de manière à accroître l'efficacité et la compétitivité des marchés. Nous devons maintenir les dépenses destinées au logement afin d'accroître l'abordabilité des logements dans les grands centres économiques; par exemple, la Région du Grand Toronto produit 20 p. cent du PIB du Canada, mais elle est inabordable pour attirer des travailleurs clés et le nombre de logements locatifs abordables n'augmente pas. Les transferts fédéraux aux provinces peuvent stimuler la croissance des coopératives d'habitation et des logements sans but lucratif, afin de répondre à la demande pour des logements locatifs abordables et des choix d'accession à la propriété abordables.

L'expansion du mouvement coopératif offre un véritable potentiel de croissance. Les coopératives emploient 150 000 personnes au Canada. Elles sont un modèle de réussite depuis leurs débuts et elles contribuent de façon importante au PIB, en particulier dans des secteurs coopératifs comme les banques, l'assurance, la vente au détail et l'agriculture. Le gouvernement fédéral peut prévoir des mesures d'efficacité dans le budget de 2013 qui favoriseraient le développement d'entreprises coopératives. Nous ne demandons pas au gouvernement d'appuyer de façon disproportionnée le développement des coopératives,

mais une aide sous forme de subventions et de dépenses fiscales devrait également être disponible pour les entrepreneurs coopératifs, comme c'est le cas pour d'autres formes d'entreprises privées.

La FHCC appuie la recommandation de l'Association des coopératives du Canada en vue d'établir un nouveau partenariat entre le mouvement coopératif et Industrie Canada, afin d'offrir de meilleures occasions d'appuyer pour le développement de coopératives. Nous sommes d'avis qu'il faudrait établir un nouveau centre d'excellence pour les entreprises coopératives au sein de ce ministère. À titre de directeur général de la FHCC, Nicholas Gazzard, a déclaré lors d'une audience tenue le 10 juillet devant le Comité spécial sur les coopératives, qu'une telle initiative «...serait un héritage remarquable et approprié pour l'Année internationale des coopératives en 2012».

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement est allé aussi loin que nécessaire pour créer un contexte concurrentiel au chapitre de l'impôt des sociétés afin d'encourager la création d'emplois, mais il pourrait faire davantage pour assouplir les restrictions au niveau de la compétitivité, en particulier dans l'industrie des communications. Mais il reste qu'au Canada les entreprises sont prudentes en ce qui concerne les investissements et les projets d'expansion à ce moment, en raison des facteurs internationaux mentionnés dans la question. Le gouvernement ne peut guère faire plus par le biais des politiques publiques pour changer cette situation dans le contexte économique mondial actuel. Au moyen d'investissements publics, nous proposons, dans les domaines des infrastructures, des transports et du logement, que le gouvernement crée des emplois en cette période d'incertitude et laisse un héritage que tous les secteurs économiques du Canada pourront poursuivre pendant les périodes plus stables qui suivront.

La construction arrive au deuxième rang, après la fabrication, pour l'effet multiplicateur au niveau de l'emploi. La FHCC aimerait particulièrement qu'il y ait une croissance dans la construction de logements abordables, tant pour les logements que pour les emplois que ces mesures produiraient. Un rapport publié en 2008 par la FCM, intitulé *Soutenir l'élan : recommandations pour un plan d'action national en matière de logement et d'itinérance*, a révélé comment les investissements dans le logement ont un effet multiplicateur, alors que chaque maison neuve crée de quatre à six années-personne en emplois directs et indirects et des revenus connexes. Entre temps, un rapport de 2012 de

la FCM, intitulé *Complet : tendances dans le logement locatif au Canada*, révèle que la pénurie de logements abordables s'aggrave. Le rapport indique que le coût des loyers dans les collectivités examinées a augmenté de plus de 20 p. cent depuis l'an 2000. Ce constat n'est pas étonnant dans un marché du logement locatif où la demande continue de dépasser l'offre. Le gouvernement a une occasion, en augmentant ses dépenses pour le logement, d'accroître l'offre de logements locatifs tout en créant des possibilités d'emploi directs et indirects de qualité.

Nous croyons qu'il est possible, par le biais de la politique fiscale, de créer des emplois dans le secteur du logement. Une approche plus favorable en ce qui touche la déduction pour amortissement encouragerait le développement de logements locatifs, en particulier si elle est combinée à une aide complémentaire au niveau municipal. Nous croyons aussi qu'un fonds de crédits d'impôt pour le logement à loyer modique pour le Canada, basé sur le modèle du LIHTC aux États-Unis, pourrait être utilisé pour créer des logements familiaux à faible et modeste revenus dont nous avons grandement besoin.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La principale préoccupation de la FHCC face au vieillissement de la population est de nous assurer que les aînés à faible revenu ont accès à des choix de logements abordables.

Nous reconnaissons que le gouvernement fédéral fait face à des défis importants pour appuyer une population vieillissante. Les demandes exercées par les régimes de retraite et les soins de santé ont des répercussions financières majeures pour le Canada. Loger une population vieillissante devrait être une préoccupation tout aussi importante. Pourtant, à l'heure actuelle, des centaines de coopératives d'habitation et de fournisseurs de logements sans but lucratif font face à une crise imminente, alors que de nombreux accords de financement fédéraux arrivent à terme. Ces accords offrent une aide au logement à un demi-million de Canadiens vulnérables, dont des aînés et des personnes âgées fragiles, qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts avec un revenu fixe. Ces groupes sont représentés de façon disproportionnée.

Nous recommandons que le gouvernement établisse des lignes directrices fermes et claires qui permettront à ces ménages de vieillir chez eux à un coût abordable. Appuyer ces ménages représente un choix beaucoup plus efficient que de financer le coût des résidences-services, et c'est un choix qui est largement préféré par les aînés eux-mêmes. Nous demandons au gouvernement fédéral de collaborer avec les autres paliers de gouvernement et les intervenants du domaine du logement pour élaborer un plan à coûts partagés à long terme concret pour les programmes de supplément au loyer mis en œuvre

par les provinces, afin que les subventions au loyer pour les ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation et les logements sans but lucratif puissent remplacer les fonds fédéraux unilatéraux lorsque les accords de financement fédéraux prendront fin.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité de la main-d'œuvre devra être améliorée pour assurer une croissance soutenue de l'économie canadienne. Cela exige une main-d'œuvre hautement qualifiée, que le gouvernement peut appuyer en ciblant la formation à l'emploi et l'acquisition de compétences qui correspondent à notre économie à l'ère de l'information.

Le vieillissement de la population a des répercussions importantes sur la main-d'œuvre canadienne. À long terme, le taux de croissance de la main-d'œuvre du Canada ralentira de façon importante en raison des changements démographiques, de sorte que la main-d'œuvre deviendra plus rare relativement au PIB. Des politiques d'immigration responsables, appuyées par des efforts accrus pour éliminer les obstacles qui empêchent les néo-Canadiens de travailler dans des professions pour lesquelles ils ont suivi une formation dans leur pays d'origine, peuvent atténuer le problème dans une certaine mesure. Mais nous pouvons faire plus pour puiser dans les bassins de travailleurs potentiels ici au Canada.

À l'heure actuelle, le Canada, comme d'autres pays développés, est aux prises de façon paradoxale avec un taux de chômage élevé et une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs économiques clés. En plus des immigrants et des néo-Canadiens sans emploi, les Autochtones canadiens constituent une source potentielle évidente de nouveaux travailleurs. Des programmes ciblés visant à améliorer le développement éducatif et professionnel d'une population autochtone hors réserve croissante peuvent aider à réduire les niveaux de chômage inacceptables chez les Autochtones, d'une part, et à atténuer les pénuries de main-d'œuvre, d'autre part.

Cette approche nécessite une stratégie en matière de logement hors réserve qui garantit des logements de qualité et stables aux membres des Premières nations, aux Métis et aux Inuits hors réserve. Le gouvernement devrait maintenir et augmenter ses investissements dans les programmes de logement sans but lucratif et d'habitation coopérative pour ces groupes de population.

Contact : David Granovsky, coordonnateur des relations gouvernementales
FHCC, Bureau national
1-800-465-2752, poste 222
dgranovsky@fhcc.coop

La FHCC est la voix nationale du mouvement canadien de l'habitation coopérative. Elle compte parmi ses membres plus de 900 coopératives d'habitation sans but lucratif et d'autres organismes à l'échelle du Canada.

Plus d'un quart de million de Canadiens vivent dans des coopératives d'habitation, dans chaque province et territoire.

